



## Votre enfant part pour une randonnée équestre avec Cheval d'Aventure

### Toutes les réponses aux questions que vous vous posez...

#### **En quoi consiste une randonnée itinérante ?**

Une randonnée itinérante est une randonnée de plusieurs jours utilisant différents hébergements sur le parcours donné. C'est l'inverse du séjour équestre où l'hébergement reste le même toute la durée du séjour, et d'où vous rayonnez en étoile.

#### **Comment sont transportées les affaires de votre enfant ?**

Pour la majorité de nos randonnées équestre jeunes, les affaires personnelles sont transportées par un véhicule d'intendance qui rejoint le groupe aux étapes du soir. Quelquefois, le véhicule d'intendance rejoint également le groupe lors de la pause déjeuner et prépare le repas, mais le plus souvent le déjeuner est pris sous forme de pique nique.

#### **Que prendre dans la valise ?**

Cheval d'Aventure vous propose une liste de matériel à prendre, personnalisée pour chaque randonnée. Vous trouverez ces informations dans l'onglet dates et prix de chaque randonnée.

#### **Comment Cheval d'Aventure sélectionne ses partenaires ?**

Cheval d'Aventure propose des voyages à cheval depuis plus de 30 ans... Nous nous sommes servis de cette expérience et de nos relations avec nos partenaires privilégiés pour vous proposer des séjours équestres pour les jeunes de qualité. Chaque partenaire est visité régulièrement, afin de s'assurer que le niveau d'exigence soit respecté.

#### **Votre enfant est allergique ou a des problèmes de santé...**

Avant chaque séjour, plusieurs documents vous sont demandés, notamment la fiche sanitaire et de liaison. Ce document met en avant les problèmes de santé de votre enfant, les allergies, les vaccins et est transmise aux encadrants sur place avant le séjour. Les repas sont donc adaptés à votre enfant, et d'éventuels protocoles peuvent être mis en place pour le confort de votre enfant. Nos conseillers sont disponibles pour échanger sur ce sujet et s'assurer que l'information soit bien transmise.

### **Quelle assurance choisir ?**

Il y a 2 types d'assurances, les assurances à cheval et les assurances voyages. Pour monter à cheval il est conseillé de détenir la licence de la FFE en cours de validité. Celle ci offre une couverture responsabilité civile a cheval + individuelle d'accident. Celle ci est complètement différente de l'assurance voyage annulation qui vous couvre en cas d'annulation avant départ, et vous rembourse les frais d'annulation retenus (selon cause, voir contrat d'assurance cheval d'Aventure).

### **Comment joindre votre enfant ?**

En itinérance, il peut être difficile d'appeler son enfant, si il n'a pas de portable. Cheval d'Aventure dispose d'un numéro d'urgence joignable 24h/24 7j/7 en cas d'urgence ou d'information importante à transmettre à votre enfant, par l'intermédiaire du guide.

### **Vous avez d'autres questions?**

N'hésitez pas à joindre nos conseillers spécialistes des voyages jeunes et juniors.

[infos@cheval-daventure.com](mailto:infos@cheval-daventure.com)

04 82 53 99 89